Ecole de conduite Arc en ciel 2 rue du Général Leclerc 68170 RIXHEIM Tél : 03.89.44.03.42 N° d'agrément : E0306805340 RCS : 393 893 862 000 51	Ecole de conduite Arc en ciel 1 rue d'Eschentzwiller 68440 HABSHEIM Tél : 03.89.44.23.54 N° d'agrément : E1806800060 RCS : 393 893 862 000 77	Ecole de conduite Arc en ciel 14 rue de l'industrie 68440 HABSHEIM Tél : 06.61.71.23.54 N° d'agrément : E2006800010 RCS : 393 893 862 000 69	Ecole de conduite Arc en ciel 12 rue Poincaré 68510 SIERENTZ Tél : 03.89.07.07.03 N° d'agrément : E2506800110 RCS : 393 893 862

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE

À LA CATEGORIE « B/B78 » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règles concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation pourra être suivie dans les locaux de l'école et sera dispensée par un enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Des supports médias seront utilisés. Les cours de code dispensés par un enseignant se déroulent le samedi de 10h à 12h.

L'entrainement aux séries de code type « examen » se réalisera chez-soi via un site internet officiel et agréé. Des contrôles de résultats seront réalisés par le personnel de l'auto-école.

En cas de crise sanitaire nous maintiendrons les cours de code avec moniteur en visio-conférence avec un logiciel adapté et accessible (ZOOM).

La formation théorique porte sur :

- La circulation routière (Signalisation, intersection, circulation, vitesse, croisement et dépassement, arrêt et stationnement) ;
- Le conducteur (La conduite, être en état de conduire) ;
- La route (Conditions difficiles, autoroute, zones dangereuses) ;
- Les autres usagers ;
- Les notions diverses (Documents, chargement, permis à points, infractions et sanctions) ;
- Les premiers secours ;
- Prendre et quitter son véhicule ;
- La mécanique et les équipements ;
- La sécurité du passager et du véhicule ;
- L'environnement.

Les cours thématiques REMC (Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne)

Les cours seront dispensés dans les locaux de l'école de conduite par un enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- L'importance du port de la ceinture
- Les différents types de boite de vitesse
- L'évolution du monde de l'automobile
- Les aides à la conduite
- L'observation et l'analyse (comprendre la manière dont fonctionnent les yeux et le cerveau sur la route)
- Préparer un voyage

Pour chacun de ces thèmes, les élèvent devront étudier les risques engendrés, les pressions et influences qu'exercera la société sur la conduite, les décisions et les choix qu'ils auront à faire.

La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul (Installation, Manipulation du volant, démarrages et arrêts, dosages accélération et frein, boite de vitesse, regard, marche arrière) ;
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales (Recherche de signalisation, changement de voie, adaptation de l'allure, franchissement des intersections, franchir les giratoires, stationnements) ;
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers (Evaluation et maintien des distances, croiser et dépasser, passer des virages et conduire en montagne, conduire sur autoroute, conduire par tous les temps) ;
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique (suivre un itinéraire, utiliser les aides à la conduite, écoconduite).

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE

À LA CATEGORIE « A1/A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règles concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation pourra être suivie dans les locaux de l'école et sera dispensée par un enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Des supports médias seront utilisés. Ces cours de code avec moniteur se déroulent le vendredi soir de 17h à 19h.

L'entrainement aux séries de code type « examen » se réalisera chez-soi via un site internet officiel et agréé. Des contrôles de résultats seront réalisés par le personnel de l'auto-école.

En cas de crise sanitaire nous maintiendrons les cours de code avec moniteur en visio-conférence avec un logiciel adapté et accessible (ZOOM).

La formation théorique porte sur :

- La circulation routière (Signalisation, règles de circulation, positionnement sur la chaussée, la vitesse, l'arrêt et le stationnement, les substances psychoactives, les croisements et dépassements, la traversée de zones dangereuses, l'équipement obligatoire, l'éclairage, la conduite sur voie rapide) ;
- Le conducteur (Conduire, baisse de la vigilance et distractions, état de conduire, le risque routier moto, les accidents mortels, perception) ;
- La route (vitesse, stabilité et trajectoires, visibilité et adhérence réduite, les voies rapides) ;
- Les autres usagers (Les usagers vulnérables, les autres usagers) ;
- Les notions diverses (Les documents administratifs, le permis à points, voyager à plusieurs)
- La mécanique et les équipements (Eléments mécaniques et entretien de la moto, vérifications d'usage, les pneumatiques) ;
- Equipement de protection-sécurité (L'équipement du motard et du passager, l'installation sécurisée des adultes et des enfants)
- L'environnement (L'écoconduite, réglementation concernant la pollution) ;
- Porter secours (Protéger-Alerter, secourir).

La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus hors circulation (Déplacement sans l'aide du moteur, position de conduite, démarrer et s'arrêter, monter et rétrograder les vitesses, freinage, équilibre et stabilité, techniques d'inclinaison, freinage d'urgence) ;
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales (Recherche de signalisation, changement de voie, adaptation de l'allure, franchissement des intersections, franchir les giratoires) ;
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers (Evaluation et maintien des distances, croiser et dépasser, négocier les virages en sécurité, conduire sur autoroute, conduire par tous les temps) ;
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Pour chacun de ces thèmes, les élèvent devront étudier les risques engendrés, les pressions et influences qu'exercera la société sur la conduite, les décisions et les choix qu'ils auront à faire.

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE

À LA CATEGORIE « A » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique (1 heure)

Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs.

Les élèves sont amenés à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto (type de permis, nombre de kilomètres parcourus par an, type de moto utilisée, perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage)

Accidentalité, détectabilité, vitesse :

Présentation par l'enseignant des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes.

Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motocyclettes.

Explications et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse :

- Vitesse et perception visuelle ;
- Vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération ;
- Vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence.

Explications et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection pour la sécurité.

Explications et échanges sur les conséquences pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident ou de chute.

Conduite et produits psychoactifs :

Statistiques : lien entre produits psychoactifs (notamment alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière.

Explications et échanges sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite.

Les sanctions

La formation pratique (6 heures)

Maniabilité hors circulation (3 heures)

Durant cette séquence, chaque élève disposera d'une moto école.

L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2.

Il s'agit de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. Des exercices seront imposés par le formateur selon les thématiques suivantes, avec ou sans passager.

- Mouvements et positionnement du regard ;
- Mouvements et positionnement de la tête et du corps ;
- Comprendre l'utilité du slalom au regard des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices.
- Utilisation du frein avant et du frein arrière de façon dissociée ;
- Utilisation du frein avant et du frein arrière de façon concomitante ;
- Explications du transfert des masses ;
- Comment s'arrêter et repartir en courbe ;
- Réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la moto : travail du guidon, des pieds et des genoux.

Circulation et clôture de la formation (3 heures)

Pour cette séquence une seule moto, ayant les caractéristiques motrices adaptées, est utilisée.

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves ;

Dans le véhicule suiveur prennent place l'enseignant, en liaison radio avec l'élève conducteur de la moto, ainsi que les autres élèves qui seront en écoute pédagogique ;

Chaque élève effectue minimum 30 minutes de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.

Ce bilan comprend :

- Le ressenti de l'élève sur sa prestation ;
- Un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;
- Un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motos d'une puissance supérieure à 35 kW ;

Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan de la journée de formation (sous forme d'un tour de table en cas de formation collective).

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE

À LA CATEGORIE « L5e » (FORMATION 125) DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique (durée 1 heure)

La formation théorique porte sur la connaissance des règles concernant la circulation et la conduite d'un véhicule relevant de la catégorie L5e, ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation pourra être suivie dans les locaux de l'école et sera dispensée par un enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Des supports médias seront utilisés.

La formation théorique porte sur :

- La signalisation,
- Les intersections,
- Les règles de circulation,
- La perception par les autres
- Conscience et connaissance de son véhicule
- Conscience et connaissance de l'équipement du motard
- Le temps de réaction

La formation pratique (durée 6 heures en 2 séquences de 3 heures)

Séquence 1 : Hors circulation (3 heures)

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Installation/posture
- Maitrise des trajectoires
- Regard
- Démarrages et arrêts
- Dosages accélération et frein
- Utilisation de la boite de vitesse
- Déplacement de la moto sans l'aide du moteur

Séquence 2 : Circulation (3 heures)

- Positionnement sur la chaussée
- Recherche de signalisation
- Changement de voie
- Adaptation de l'allure
- Franchissement des intersections
- Franchir les giratoires
- Circuler sur voie rapide/autoroute

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE

AUX CATEGORIES « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE
(Quadricycle ou cyclomoteur)

La formation théorique (2 séquences pour une durée de 3heures)

La formation théorique porte sur la connaissance des règles concernant la circulation et la conduite d'un véhicule de la catégorie AM, ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation pourra être suivie dans les locaux de l'école et sera dispensée par un enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Des supports médias seront utilisés.

La formation théorique porte sur :

Séquence 1 : Connaitre le code (2heures)

- La signalisation,
- Les intersections,
- Les règles de circulation,
- L'arrêt et stationnement.

Séquence 2 : Sensibilisation aux risques (1heure)

- La perception par les autres
- Conscience et connaissance de son véhicule
- Le temps de réaction
- L'alcool
- Le téléphone
- Les infractions
- Les responsabilités
- L'assurance

La formation pratique (2 séquences pour une durée de 5 heures)

Séquence 1 : Hors circulation (2 heures)

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Installation
- Manipulation du volant
- Démarrages et arrêts

- Dosages accélération et frein
- Regard
- Marche arrière

Séquence 2 : Circulation (3 heures)

- Recherche de signalisation
- Changement de voie
- Adaptation de l'allure
- Franchissement des intersections
- Franchir les giratoires
- Stationnements

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE

AUX CATÉGORIES « B96 » DU PERMIS DE CONDUIRE

Cette formation permet de conduire un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B du permis de conduire auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes.

La formation hors circulation (4 heures)

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

- Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).
- Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare. Le freinage des remorques.
- Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.
- Les équipements obligatoires de la remorque : feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotants.
- Les équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres ;
- Le triangle de pré signalisation.

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble

- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).
- Le chargement : répartition - arrimage. Connaître et comprendre

Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque.
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).

- Réalisation d'exercices d'attelage-dételage

Réalisation d'exercices de maniabilité

- Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision
- Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

La formation circulation (3 heures)

L'objectif est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite, du ou des élèves, aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques associés. La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

L'accent est mis notamment sur :

- La maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
- Les angles morts ;
- Les changements de direction ;
- La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
- L'information et la communication avec les autres usagers ;
- L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;
- Les trajectoires (virages, voies étroites) ;
- La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

A l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :

- Le ressenti de sa prestation par l'élève. Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.
- Un bilan de la prestation réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.

Programme de formation préparatoire
Aux catégories « BE » du permis de conduire

Cette formation permet de conduire un ensemble articulé, dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC, tractant une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et inférieur ou égal à 3 500 kg, lorsque la somme des PTAC de l'ensemble constitué est supérieure à 4250 kg.

La formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règles concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation pourra être suivie dans les locaux de l'école et sera dispensée par un enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Des supports médias seront utilisés. Les cours de code dispensés par un enseignant se déroulent le samedi de 10h à 12h.

L'entrainement aux séries de code type « examen » se réalisera chez-soi via un site internet officiel et agréé. Des contrôles de résultats seront réalisés par le personnel de l'auto-école.

En cas de crise sanitaire nous maintiendrons les cours de code avec moniteur en visio-conférence avec un logiciel adapté et accessible (ZOOM).

La formation théorique porte sur :

- La circulation routière (Signalisation, intersection, circulation, vitesse, croisement et dépassement, arrêt et stationnement) ;
- Le conducteur (La conduite, être en état de conduire) ;
- La route (Conditions difficiles, autoroute, zones dangereuses) ;
- Les autres usagers ;
- Les notions diverses (Documents, chargement, permis à points, infractions et sanctions) ;
- Les premiers secours ;
- Prendre et quitter son véhicule ;
- La mécanique et les équipements ;
- La sécurité du passager et du véhicule ;
- L'environnement.

La formation pratique

Partie hors circulation :

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

- Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).
- Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare. Le freinage des remorques.
- Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.
- Les équipements obligatoires de la remorque : feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotants.
- Les équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres ;
- Le triangle de pré signalisation.

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble

- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).
- Le chargement : répartition - arrimage. Connaître et comprendre

Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque.
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).

- Réalisation d'exercices d'attelage-dételage

Réalisation d'exercices de maniabilité

- Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision
- Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

Travail des 12 fiches et des 6 thèmes sur lesquels seront interrogés les élèves le jour du permis

Réalisation d'un examen blanc

Partie circulation :

L'objectif est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite, du ou des élèves, aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques associés. La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

L’enseignant réalisera un examen blanc pour terminer la séquence circulation.

L'accent est mis notamment sur :

- La maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
- Les angles morts ;
- Les changements de direction ;
- La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
- L’information et la communication avec les autres usagers ;
- L’anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;
- Les trajectoires (virages, voies étroites) ;
- La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

A l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :

- Le ressenti de sa prestation par l'élève. Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.
- Un bilan de la prestation réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.